

Demande de prime économies d'énergie

Vos coordonnées

Nom : _____ Prénom : _____
 Téléphone : _____ E mail : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Commune : _____

Habitation concernée par la rénovation

Type de travaux : Remplacement d'une chaudière Fioul Gaz/charbon Autre type de travaux

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Date construction bâtiment : plus de 2 ans moins de 2 ans Type logement : Maison individuelle Appartement

Énergie de chauffage après la rénovation : Électricité Autre combustible _____

Nombre de personnes résidant au foyer (fournir tous les avis d'imposition du foyer) : _____

Vos travaux

ISOLATION

Remplacement des ouvrants BAR-EN-104

Fenêtre ou porte-fenêtre
($U_w \leq 1,3W/m^2.K$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_w \leq 1,7W/m^2.K$ et $Sw \geq 0,36$)

Nb de fenêtres changées _____

Fenêtre de toiture ($U_w \leq 1,5W/m^2.K$ et $Sw \leq 0,36$)

Nb de fenêtres changées _____

EAU CHAUDE

Chauffe-eau thermodynamique à accumulation BAR-TH-148

pour installation sur air extrait ($COP > 2,5$ - NF16147) pour toute autre installation ($COP > 2,4$ - NF16147)

CHAUFFAGE PAR POMPE À CHALEUR (PAC)

PAC air/eau ou eau/eau BAR-TH-104 

basse température ($\text{Etas} \geq 126\%$ hors régulation) - moyenne ou haute température ($\text{Etas} \geq 111\%$)

Surface chauffée par la PAC Maison < 110 m² de 110 à 130 m² > 130 m²

PAC air/air BAR-TH-129 ($\text{Scop} \geq 3,9$ et puissance ≤ 12 kW)

Surface chauffée par la PAC Maison < 110 m² de 110 à 130 m² > 130 m²
 Appartement < 60 m² de 60 à 70 m² > 70 m²

PAC hybride BAR-TH-159  ($\text{Etas} \geq 111\%$ - classe régulateur IV, V, VI, VII)

CHAUFFAGE SOLAIRE

Installation système solaire combiné BAR-TH-143  (Productivité capteurs solaires, rayonnement de 1000 W/m², ≥ 600 W/m²)

CHAUFFAGE COMBUSTIBLE

Installation chaudière très haute performance énergétique BAR-TH-106
(Étas ≥ 90 % - Classe régulateur : IV, V, VI, VII, VIII)

Surface habitable Maison < 110 m² de 110 à 130 m² > 130 m²
Appartement

CHAUFFAGE BOIS

Installation appareil indépendant de chauffage au bois - insert, poêle... BAR-TH-112
(Label flamme verte 7* ou conforme fiche BAR-TH-112)

Installation chaudière biomasse individuelle BAR-TH-113 (Label flamme verte 7* ou conforme fiche BAR-TH-113) 

Attention

Vous ne devez pas signer vos devis avant d'avoir reçu notre lettre d'engagement par courrier recommandé.
En cas de non respect votre demande sera refusée.

Pour que votre prime puisse être accordée, l'entreprise qui réalise vos travaux doit être certifiée "**Reconnu Garant de l'Environnement**" (RGE) à la date d'engagement de vos travaux et respecter les exigences techniques conformément aux Conditions Générales de l'Offre.

Solution financement - Demande d'informations

Je souhaite être mis en relation avec le Crédit Agricole Touraine Poitou pour une proposition d'offre de financement pour mes travaux de rénovation et j'accepte que SORÉGIES leur transmette mes coordonnées.

Offre valable pour tout devis signé avant le 30/06/2023 concernant les primes économies d'énergie SORÉGIES et les Coups de pouce SORÉGIES. Pour les Coups de pouce SORÉGIES les travaux devront être réalisés avant le 31/12/2023.

- Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales du contrat "Prime économies d'énergie" et en accepte les termes.
- Je reconnais n'avoir signé aucun devis pour ces travaux.

La prime économies d'énergie de SORÉGIES n'est pas cumulable avec toute autre prime, offre, accompagnement financier en lien avec le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) proposé par SORÉGIES ou un autre organisme.

Fait le _____

À _____

Signature du client

Demande à retourner avec votre devis non signé et votre dernier avis d'imposition

à Sorégies, 78 avenue Jacques Cœur - CS 10000 - 86068 POITIERS Cedex 9
ou par email à cee-soregies@soregies.fr

Sorégies, en tant que Responsable des Traitements, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour seul et unique finalité la gestion des primes de CEE. Les données à caractère personnel sont du type identification, vie personnelle ou professionnelle et d'ordre économique et financier. Ces informations, réduites à leurs minimums, sont obligatoires dans la mesure où elles conditionnent la conclusion du contrat.

Sorégies traite les données personnelles uniquement pour la finalité définie ci-dessus, dans le cadre de la relation précontractuelle et contractuelle. Les données sont conservées durant 9 ans, et seulement 3 ans pour un dossier non finalisé.

Sorégies peut collecter et transmettre, après obtention de votre consentement explicite, les données personnelles pour le compte exclusif de CATP, responsable du traitement pour l'établissement d'offres de crédit.

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'oubli et d'opposition pour motifs légitimes relativement à l'ensemble des données vous concernant, qui s'exercent auprès du DPO de Sorégies dpo@soregies.fr. Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, [sur www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).



Offres éligibles à la prime Coup de Pouce. Le Coup de Pouce chauffage est possible uniquement en remplacement d'une chaudière individuelle au charbon, au fioul ou au gaz. Dans les autres cas, vous bénéficierez de la prime économies d'énergie SORÉGIES (non cumulable).